La Chapelle-des-Marais (44) : il sacrifie sa voiture pour stopper des chauffards en fuite qui venaient de renverser un cycliste, puis se fait tabasser par ceux-là, son assurance refuse de le rembourser

07/03/2022 à 23h03



Témoin d’un grave accident dans la soirée du 3 février, Charly a contrecarré un délit de fuite. Son assurance l’estime en tort et ne veut pas l’indemniser.

> *« Je ressens une profonde injustice. Cette histoire me bouffe. »*

Charly, 28 ans, ne digère pas.

Pour avoir réussi, certes de façon peu académique, à stopper la fuite de deux chauffards, il se retrouve aujourd’hui dans la panade. « J’ai pourtant accompli un acte citoyen », rage-t-il.

À 22 h 30, Charly reprend la route avec « Simone », sa chère Renault 4 L Savane de 1986, acquise il y a à peine un an (« J'aime bien ce genre de véhicules à l'ancienne, sentir le volant trembler », sourit le jeune homme).

En traversant le bourg, il voit au loin, face à lui, un cycliste se faire violemment percuter par un Peugeot Partner.

> *"Le cycliste a été projeté très haut vers l'avant, puis sa tête a tapé le sol. Pour moi, il était mort."* ***Charly***

Ce dernier met « Simone » en travers pour stopper leur fuite.

La collision est brutale, sa 4 L est morte, le fourgon aussi.

S'en suit une altercation, verbale puis physique, avec les deux occupants.

Charly reçoit plusieurs coups de poing, filme la scène.

« Ils essayaient par tous les moyens de récupérer mon téléphone tant est si bien que j'ai dû le jeter au loin. Le plus jeune a même tenté d'incendier son véhicule en allumant un bout de carton. C'était surréaliste, raconte le Nazairien. Pendant ce temps, la victime gisait par terre, au milieu de la route, sans bouger. »

(…)

L'appel à son assurance va lui procurer d'autres sueurs froides.

Le code de la route ne s'embarrasse pas des circonstances, puisqu'il s'est déporté de sa voie, Charly est en tort.

De bon Samaritain, il devient délinquant routier.

Pire, en théorie, les deux fuyards pourraient se retourner contre lui et réclamer réparation.

La cagnotte en soutien à Charly « La Chapelle des Marais : il risque sa vie pour arrêter deux fuyards » est disponible sur le site leetchi.com

(…) Actu.fr

(Merci à Ben Voyons)